

RAPPEL

Une adhérente = une carte !
 Les adhérentes individuelles doivent être (re)inscrites dans Gestanet afin qu'elles soient reconnues, couvertes et protégées. Une association sans cartes est considérée comme étant en sommeil mais surtout, parce que l'adhésion de chacune rend la FD plus forte pour toutes !

À envoyer à la Fédération :
 - Chèque d'adhésion : à l'ordre de la FDFR 71
 - Chèque pour les garanties complémentaires ASSUR'Options : à l'ordre de la CNFR

À SAVOIR

* Dans le cadre d'une nouvelle adhésion :
 - entre le 1^{er} septembre et le 28 février : 70 € la première année puis 140 €
 - après le 1^{er} mars : 35 € la première année, 70 € la deuxième puis 140 €

Répartition		Adhésion		CNFR	FDFR	RC	IA
Reconduction par les adhésions individuelles	140 € par an	60 €	60 €	80 €			
Premier pas* adhésions individuelles	70 €	60 €	10 €				
Adhérente individuelle	17 €	4 €	12,19 €	0,39 €	0,42 €	facultatif mais fortement recommandé	
Carte 8 jours	5 €	3 €	2 €	1,10 € inclus			

QUE FAIRE DE CE DOCUMENT

- 1 Vous remplissez toutes les informations demandées sur votre structure
 2 librement pour faciliter le lien Fédération ↔ Association
- 2 Concernant le RGP, vous autorisez (ou non) la Fédération à vous contacter dans le cadre défini par la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés.
- 3 Vous complétez et signez la convention locale d'adhésion qui assure que votre adhésion soit bien prise en compte par la Fédération.
- 4 Vous renvoyez ce document à la Fédération accompagnée du chèque d'adhésion et si nécessaire, du chèque pour les garanties complémentaires ASSUR'Options.

AU DÉBUT ET/OU AU COURS DE L'ANNÉE

- 1 Vous (re)actualisez vos informations dans Gestanet et vous attribuez des cartes à toutes vos adhérentes (et ce, à n'importe quel moment !).
- 2 Vous informez des changements qui ont lieu (changement de présidence, composition du Bureau, etc) pour une communication efficace.

AVANT DE COMMENCER...

COORDONNÉES DE LA FÉDÉRATION

Adresse :
 Hameau de l'Eau Vive, 71 960 La Roche Vineuse

Jours et horaires d'ouverture :
 Du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h
 (N'hésitez pas à passer un coup de fil pour vous assurer qu'il y a bien quelqu'un !)

Téléphone et mail :
 03 85 36 62 06 - fdf71@wanadoo.fr

Réseaux :
 Site : <https://fdf71.foyersruraux.org> - Facebook : FDFR 71 - Foyers Ruraux

POUR TOUTE QUESTION

BasiCompta, HelloAsso, Gestanet, assurances...

Votre interlocutrice privilégiée à la Fédération est Sylvie Meunier :
 les mardis de 13 h 30 à 16 h 30, les mercredis et vendredis de 13 h 30 à 17 h
 (sous réserve de changements à la mi-septembre dont nous vous tiendrons informées !)

UNE ÉQUIPE SALARIÉE À VOS CÔTÉS

Direction : Stéphane Fons
 06 12 09 42 52 - direction.fdf71@gmail.com

Secrétariat / administration : Sylvie Meunier
 03 85 36 62 06 - fdf71@wanadoo.fr

Cinéma : Simon Blot et Martin Debarbat
 06 49 11 37 30 - simon.cinevillage71@gmail.com / 06 23 15 61 92 - martin.cinevillage71@gmail.com

Cultures : Clément Cotillard et Alizée Pouverin
 06 21 21 70 88 - clement.fdf71@gmail.com / alizee.fdf71@gmail.com

Tisseurs de Liens : Coralie André et Myriam Mathis
 06 49 11 40 93 - cdfdf71@gmail.com / 06 10 40 53 68 - myriam.fdf71@gmail.com

Communication : Alizée Pouverin
 communication.fdf71@gmail.com

Conception graphique et dessins : Alizée Pouverin, chargée de communication | Conseils : Sylvie Heyart
 Impression : www.onlineprinters.fr | Ne pas jeter sur la voie publique. | @

Saison 25-26

Foyers Ruraux 71

LE CAHIER DE L'ASSO ADHÉRENTE

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES FOYERS RURAUX DE SAÔNE-ET-LOIRE

PARCOURS ASSO'

CHEMIN ÉDUC' POP'

FICHE INFO SUR LA STRUCTURE

Ce cahier est au nom de (Foyer / Asso) : _____ Mail du / de la Présidente : _____

Adresse pour l'envoi de courriers : _____ Nom du / de la référent·e Gestanet : _____

Téléphone du / de la référent·e Gestanet : _____

Téléphone(s) de la structure : _____ Mail du / de la référent·e Gestanet : _____

Mail de la structure : _____ Prochaine Assemblée Générale (au moins le mois et l'année) : _____

Nom et prénom du / de la Présidente : _____ Les coordonnées du Foyer / de l'Asso peuvent apparaître sur le site fédéral : oui non

Adresse postale du / de la Présidente : _____ La structure souhaite des cartes cartonnées : oui non

Téléphone(s) du / de la Présidente : _____ Si besoin, nous souhaitons être joint·es de préférence (jours et/ou heures) : _____

RÈGLEMENT PROTECTION DES DONNÉES

Loi relative à la protection des données du 25 mai 2018 (CNIL)

En remplissant ce formulaire, vous acceptez que la Fédération Départementale des Foyers Ruraux de Saône-et-Loire, structure à laquelle vous avez adhéré, mémorise et utilise vos données personnelles dans le but d'assurer la gestion administrative de votre adhésion et de vous garantir les droits qui en découlent (assurances, droit de vote à l'Assemblée Générale, etc.).

Car nous considérons que l'accès à l'information fait partie de vos droits essentiels en tant qu'adhérent·e, vous autorisez la Fédération Départementale des Foyers Ruraux de Saône-et-Loire à communiquer avec vous via les données collectées lors de votre adhésion, dans le but exclusif de vous tenir dûment informée des actions et des activités relatives à la structure dont vous êtes adhérent·e et au réseau départemental des Foyers Ruraux.

Afin de protéger la confidentialité de vos données personnelles, la Fédération Départementale des Foyers Ruraux de Saône-et-Loire s'engage à ne pas les divulguer, ne pas les transmettre, ni les partager avec d'autres entités, entreprises ou organismes, conformément au Règlement Général de Protection des Données 2018 (RGPD) sur la protection des données personnelles et à la protection des données de la FDFR 71 et de son réseau.

Vous disposez du droit de faire modifier ou supprimer vos données personnelles sur simple demande adressée à la Présidente de la Fédération Départementale des Foyers Ruraux de Saône-et-Loire (fdfr.71@wanadoo.fr). De même, vous pouvez à tout moment vous désabonner facilement de toute liste de diffusion facultative, par un simple clic prévu à cet effet, ou sur simple demande.

Je, soussignée, _____
Présidente du Foyer / de l'Association _____

accepte la conservation et le traitement de mes données personnelles aux fins précisées ci-dessus par la Fédération Départementale des Foyers Ruraux de Saône-et-Loire : oui non



RAPPEL

Vous devez également obtenir l'accord de toutes vos adhérent·es.

Il faudra cocher la case prévue sur Gestanet pour chacune d'entre elleux et conserver à l'abri leur consentement.



Adhésion CNFR
Campagne 2025-2026



CONVENTION D'ADHESION LOCALE

La reconnaissance de l'adhésion des Foyers Ruraux et Associations locales est soumise à l'engagement conventionnel ci-dessous auprès de leur Fédération / Union

Article 1 : signataires

Entre d'une part :
La Fédération / Union
(Structure fédérale) de :

Départementale des Foyers Ruraux
de Saône-et-Loire

Représentée par son/sa Président·e :

Sylvie Heyaer

Et d'autre part :
Le Foyer Rural ou l'Association
(Structure locale) de :

Représentée par son/sa Président·e :

Article 2 : Principes et valeurs des Foyers Ruraux (extrait du préambule des statuts de la CNFR)

« ... Tous les adhérents s'engagent à respecter les principes suivants :

- ▶ Participer au développement de la citoyenneté dans les territoires ruraux et péri-urbains
- ▶ Se référer dans leurs pratiques à l'Éducation Populaire
- ▶ Faire reposer leurs actions sur la libre association des habitants sur leur territoire, défini par eux comme un espace de vie, autour d'un projet commun : mieux vivre ensemble
- ▶ Être ouverts à tous et respecter les opinions et les croyances de chacun
- ▶ Favoriser l'accès des jeunes et des femmes aux postes de responsabilité
- ▶ Tendre vers la parité dans leurs instances... »

Article 3 : Bénéficiaires de l'adhésion

- ▶ Le Foyer Rural (l'Association locale, ou toute autre Association adhérente), signataire de la présente convention, adhère pour la saison 2025-2026 auprès de la structure fédérale signataire.



Adhésion CNFR
Campagne 2025-2026



CONVENTION D'ADHESION LOCALE

- ▶ Par cette adhésion, la structure reconnaît s'inscrire dans le cadre général d'une adhésion aux Foyers Ruraux et peut ainsi bénéficier et faire bénéficier à l'ensemble de ses membres adhérents (validés dans Gestanet) des orientations communes, services (assurances RC/IA/Assurance aux biens), moyens collectifs mis en œuvre par la CNFR.

Article 4 : Engagements

Par cette convention, le Foyer Rural / l'Association locale signataire s'engage à respecter et contribuer aux valeurs des Foyers Ruraux définies au préambule des statuts de la CNFR, à adhérer et faire adhérer ses membres par le système d'adhésion GESTANET.

Fait à _____

le _____

Le/la Président·e de la Fédération
Départementale/Union Régionale de
des Foyers Ruraux de Saône-et-Loire
Sylvie Heyaer

Seule l'adhésion sous
GESTANET permettra de
bénéficier des services et
agrément de la CNFR

Information : adhésion confédérale et représentation démocratique

La représentation démocratique de votre Fédération ou Union au sein de la CNFR est liée au nombre d'adhérents individuels enregistrés dans Gestanet.

Le/la Président·e du Foyer Rural ou Association locale de _____

Les tarifs négociés (adhésions, assurance et accords) reposent sur la mutualisation et la solidarité du réseau.



RAPPEL

N'oubliez pas d'indiquer vos nom et prénom et de signer !